

Artigueloutan

Bulletin municipal
Janvier 2012

8
Z



Bonne et heureuse année

2012



Sommaire - Etat civil

Informations municipales

Sommaire

- p.2 Sommaire - Etat civil - Le mot du Maire
- p.3 Artigueloutan - Village béarnais et agricole
- p.4 Dossier "Bilan 3 années"
- p.5 Dossier "Bilan 3 années" *suite*
- p.6 Dossier "Bilan 3 années" *fin*
- p.7 Voirie - Construction - Equipement sportif
- p.8 Projets d'aménagement
- p.9 Artigueloutan - Action sociale
- p.10 Retour sur images - Vie locale
- p.11 Numéros utiles - Infos pratiques

Etat civil

Naissances :

- Noam LATOUR, le 15 août
- Jules GARCIA, le 20 août
- Jules NIBERON, le 25 août
- Amaïa Tellier, le 19 octobre
- Kylian POUYFOURCAT, le 4 novembre
- Timothée BELAUBRE-SUAREZ, le 15 novembre
- Nolwen CHAVANNE, le 7 décembre
- Alex CAMARA, le 15 décembre
- Nolan Cazenave, le 21 décembre
- Lénaïc Péré, le 26 décembre
- Manon Subias, le 28 décembre

Mariages :

- Florent Thieffaine et Karine Cazajus , le 10 septembre

Décès :

- Gaudens SAUX, le 3 août
- Isidore LASCASSIES (ancien maire), le 3 novembre
- Yvonne PIQUE, le 14 novembre
- Juliette PALETOU, le 16 novembre
- Alfred JUNQUA, le 21 novembre

Le mot du Maire et du Conseil Municipal

Il nous aurait été agréable de vous inviter, dès le 3 janvier, à vous servir de votre nouvelle mairie : eh bien, cela ne sera pas possible et nous devons tous patienter quelques jours en janvier avant de pouvoir déménager. Le centre bourg, néanmoins, est praticable après quatre semaines de chantier et nous avons été satisfaits que la circulation soit rétablie avant les fêtes de fin d'année.

Plus de sécurité pour les piétons, plus de massifs fleuris pour le plaisir des yeux, moins de vitesse pour les automobilistes, les aménagements que nous avons réalisés en cette fin d'année seront-ils appréciés par les habitants ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Nous avons fait le bilan des 3 années écoulées, repris notre programme de campagne et mesuré les actes, les réalisations.

Nous avons tenu nos promesses et réalisé l'essentiel de nos objectifs ; c'est, à plus de la moitié de ce mandat, une satisfaction légitime.

Il reste beaucoup à faire : ce que nous n'avons pas prévu, comme la reconstruction d'un dépôt communal ou la réfection totale du court de tennis ; ce qui découle des choix que nous avons fait devant une situation inattendue, comme la fermeture définitive du seul commerce de la commune. Notre décision d'acheter la licence IV nous impose maintenant de mettre en œuvre tous nos moyens pour installer un nouveau café, bar, restaurant au centre du bourg. Ce sera notre principal projet pour les deux années à venir et nous avons commencé à y travailler dans le cadre de l'aménagement d'un terrain en face du stade. Nous souhaitons également pouvoir terminer les travaux rue de la Mairie, notamment, la création d'un arrêt de bus sécurisé, la rénovation de l'ancienne mairie afin d'y installer l'agence postale et la bibliothèque et la création d'un passage piéton entre les salles municipales et la salle des fêtes...

L'amélioration de la voirie communale dans tous nos quartiers doit se poursuivre mais nous devons faire des choix. Les bâtiments communaux nécessitent des dépenses d'entretien, notamment les classes les plus anciennes de l'école et l'Eglise.

Des projets, des dépenses importantes encore à venir : nous serons certainement limités dans nos perspectives par la crise financière, économique et sociale qui frappe notre pays et l'Europe. A notre niveau, les élus ont peu de poids pour lutter contre ces vents contraires mais nous avons le devoir, cependant, de veiller à ne pas augmenter les charges communales de manière inconsidérée.

Notre commune grandit, il faut maintenir et développer son caractère accueillant et dynamique : c'est une tâche à mener au quotidien et nous en sommes tous responsables ; donner de son temps pour organiser ou participer aux animations, c'est peu coûteux par rapport au plaisir que l'on donne aux autres et que l'on s'octroie.

Alors, les vœux pour 2012 ? une grande dose d'optimisme, un brin de réalisme, une pincée d'euros ... Et pour chacun d'entre nous une bonne santé, de la réussite et du bonheur.

Bonne année 2012 !!

Michèle Laban-Winograd

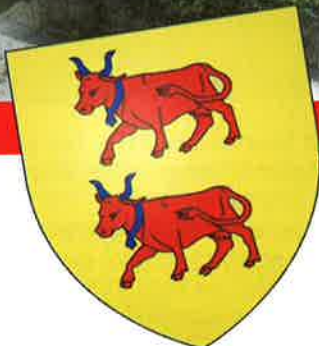
Les réunions du Conseil :

Le 3 octobre, le 10 octobre, le 14 novembre, le 13 décembre.

Direction de la publication : Mme Michèle Laban-Winograd - Maire d'Artigueloutan
Rédaction : Mairie d'Artigueloutan - 64420
Réalisation et mise en page : Alain Personne - Artigueloutan
Impression : Imprimerie Perspective - Pôle Gutenberg - 64160 Morlaàs

Artigueloutan

Village béarnais et agricole



Le blason du Béarn

" D'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre ", ce qui signifie " sur fond jaune doré, deux vaches rouges aux cornes, au collier et à la cloche bleue ".

Les vaches évoquent l'animal sacré des Vaccéens dont les Béarnais seraient les descendants. Le Béarn conserve tout naturellement ces symboles lorsqu'au IX^{ème} siècle Louis le Pieux l'érige en vicomté héréditaire. Il en fut de même lorsqu'en 1465 le Béarn revint à la maison d'Albret.

La communauté d'agglomération s'est récemment dotée de la compétence en matière de langues régionales et propose aux communes membres d'organiser des cours de béarnais assurés par l'Ostau Bearnès. Nous avons souhaité bénéficier de cette opportunité et des cours pour adultes débuteront le **lundi 9 janvier à 18H30**, à la bibliothèque. (inscriptions auprès de la Mairie)
Parrallèlement, nous avons initié un travail sur la toponymie avec l'Institut Occitan.



Artigueloutan / Artigalotan

Une première expérience en matière d'étude toponymique va être menée dans la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, sur la commune d'Artigueloutan / Artigalotan.

La C.A.P.P. a fait appel à l'InOc Aquitània, structure professionnelle et missionnée par ces partenaires publics (DRAC Aquitaine, Région Aquitaine, Département des Pyrénées-Atlantiques) en la matière, pour ce faire.

Cette démarche, véritable travail de fond, en phase avec la population, comporte différentes étapes.

- Phase 1 / diagnostic toponymique : à l'issue de ces recherches une réunion publique avec Piere Salles, consultant expert, permettra d'expliquer la méthode.

- Phase 2 / collecte de la mémoire vive de la commune auprès de ses habitants : constitution de groupes de travail. Des personnes ressources pourront être repérées pour leur connaissance du milieu : agriculteurs, chasseurs, etc. mais les nouveaux habitants pourront participer également à la démarche, en effectuant des relevés, animant les rencontres, etc...

Nouvelle réunion publique, bilan d'étape, pour faire part de l'avancée des recherches.

- Phase 3 / ingénierie de la valorisation : Restitution en occitan du Béarn (béarnais), en orthographe classique, des noms relevés ; Préconisations pour la mise en valeur : "panneautique" bilingue, parcours d'interprétation (éventuellement, suivant la matière collectée) ; Accompagnement linguistique et technique de l'InOc Aquitània pour la mise en œuvre (mise en place bilinguisme, organisation parcours d'interprétation.)

Nous comptons sur l'engagement des plus anciens de la commune pour aider les plus jeunes et les nouveaux habitants à connaître notre village : la culture béarnaise, c'est avant tout un plus qui doit nous rassembler, que l'on soit né ici ou ailleurs.



Un nouvel agriculteur s'installe à Artigueloutan

Cela mérite d'être souligné dans ces temps pleins de morosité.

Jean-Luc Labernadie mène son projet de reconversion professionnelle à Artigueloutan sur les terres de l'EARL Junqua-Tilh.

Avec un troupeau de 200 brebis son activité principale sera la production de fromage de lait de brebis sous l'appellation " Tomme des Pyrénées ".

.La commercialisation se fera pour une partie auprès d'affineurs (fromages non affinés) et une autre partie en vente directe (fromages affinés) par différents réseaux de vente : à la ferme, AMAP, marchés...

Nous lui souhaitons de réussir pleinement dans son projet et nous attendons avec impatience avril 2012 pour goûter sa " Tomme des Pyrénées ".

Bilan 3 années

Artigueloutan
atout cœur

L'équipe "ARTIGUELOUTAN ATOUT CŒUR", élue en mars 2008, vous présente son bilan 2008/2010. Les projets réalisés depuis 2008 sont bien visibles aujourd'hui et nous pouvons ainsi mesurer que le programme municipal soumis à vos suffrages était ambitieux mais aussi réaliste.

L'engagement de tout le conseil municipal a été nécessaire, c'est un travail collectif, au quotidien, sans perdre de vue les intentions et les principes qui guident nos actions : améliorer notre cadre de vie et notre qualité de vie, avec le souci d'agir par la concertation et dans la transparence.

NOTRE CADRE DE VIE , NOTRE ENVIRONNEMENT :

La voirie communale et départementale : Des améliorations en matière de sécurité ont été réalisées durant ces 3 années en collaboration avec le Conseiller Général, Jean-François Maison.

- Parmi celles-ci, signalons la création d'un cheminement piéton Côte de la Fontaine ainsi que, tout récemment, le centre bourg de la commune.

- Sur la route d'Assat, quelques avancées sont à noter : réfection du revêtement, signalisation au sol et pose de panneaux rappelant que la vitesse est limitée à 50 km/h.

- Le projet de rond point Route de Nousty a été arrêté conjointement par le Conseil Municipal et le Conseil Général ce mois de décembre : la réalisation de ce premier aménagement de sécurité sera effective en début d'année 2012 .



- L'embellissement et la sécurisation du centre Bourg, Rue de la Mairie sont pratiquement achevés : nous avons consacré beaucoup de temps de concertation à l'accomplissement de ce projet, nous avons écouté et accepté les propositions des riverains, des agriculteurs et modifié en conséquence nos plans : nous espérons que les aménagements réalisés obtiendront un satisfecit général .

- La voirie communale a bénéficié d'un véritable " lifting ". Nous y avons consacré, avec le chemin du Partet, 243 864 €



Centre bourg



Le chemin du Partet

Les réseaux d'assainissement : Le syndicat d'assainissement de la Plaine de l'Ousse, (dont le Président est Hubert Lassègues, élu d'Artigueloutan et maire de notre commune de 1989 à 2001) a achevé le programme d'extension du réseau d'assainissement collectif : Rue des Pêcheurs en 2009, Rue de la Passerelle, Chemin du Partet, Rue des Rives de l'Ousse en 2010 et 2011. Les zones, moins denses ou qui n'ont pas vocation à être densifiées, restent en assainissement individuel et bénéficient du service du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Depuis juin 2011, la participation au raccordement à l'égout atteint le coût de 3000 € pour une maison individuelle. Le syndicat intercommunal gestionnaire du réseau d'eau potable a également renforcé et rénové certaines conduites d'eau.

L'éclairage public : L'enfouissement des lignes électriques et de téléphone a été poursuivi : Renforcement du réseau Route de Nousty, les réseaux au stade et à la Place des Platanes ont été enterrés en 2009, l'éclairage public Rue du Ruisseau a été renforcé en 2010, les projets d'enfouissement au Chemin du Partet, à l'Impasse des Sources et Côte de la Fontaine sont en cours de réalisation. De même, la rénovation de l'éclairage public Rue de la Mairie sera réalisée en janvier 2012. Le montant de ces travaux s'est élevé à 167 961 €.

L'environnement : Nous avons globalement réalisé nos objectifs :

- L'entretien des chemins ruraux est facilité désormais par l'acquisition en 2010 de matériel adapté, épareuse et broyeur d'accotement ;

- Les haies communales sont régulièrement taillées tous les deux ans.

- Deux chemins ont été déplacés : le chemin dit de Pau et le chemin dit d'Arriou.

- Le terrain Lapeyrade a fait l'objet en 2011 d'un diagnostic par le Conservatoire des espaces naturels sensibles. Une restitution aura lieu prochainement.



- Une réalisation très importante a été effectuée en partenariat avec le Syndicat Hydraulique : la construction du canal de décharge du ruisseau Lou Bouey dont nous avons pu mesurer l'impact lors des pluies du début du mois de novembre 2011.



Bilan 3 années

Artigueloutan
atout cœur

- Rue du Hameau et Rue du Ruisseau : des ouvrages sous la chaussée ont été complètement remplacés afin de permettre le bon écoulement des eaux de pluie. Dans le même domaine, des travaux conséquents ont été entrepris sur l'Impasse des Pyrénées.
- 2009 et 2010 ont vu l'élaboration du plan communal de sauvegarde : un travail minutieux de recueil de données, de réflexion et de mise en œuvre d'une organisation rationnelle en cas de sinistre. Les aléas climatiques que nous avons connus en 2009 nous ont fait prendre conscience de nos difficultés à répondre à une situation de crise. Nous en avons tiré les leçons et espérons être mieux en mesure, désormais, de répondre à vos besoins.
- Les énergies renouvelables, les économies d'énergie : nous avons largement investi dans ces deux domaines : le toit de la cantine en tuiles photovoltaïques, un bâtiment basse consommation (la nouvelle mairie) avec production d'électricité et un toit enherbé.
- Le plan de désherbage avec moins de "chimie": nous réduisons chaque année notre volume de désherbant.
- Création de parterres fleuris : au stade, derrière l'école, au centre bourg.
- L'enquête photographique réalisée en 2008 par des habitants (travail piloté par Eva Bigando, chercheur au Laboratoire SET) reste un excellent moment de partage autour de notre environnement communal et nous a permis de mesurer notre attachement à nos paysages ruraux. Cette expérience pilote et réussie nous a largement servi lors de nos réflexions autour du centre bourg et des chemins ruraux.

URBANISATION : Notre commune a accueilli de nombreuses familles depuis 2008 et selon les derniers chiffres du recensement nous sommes maintenant 907 Artigueloutanais.

- Globalement les constructions se répartissent harmonieusement dans toute la commune avec cependant un point fort, Rue du Ruisseau, avec la construction d'un lotissement de 13 logements. Il n'est pas aisé de maîtriser l'urbanisation mais grâce à un travail de fond, grâce aux moyens de la communauté d'Agglomération, puis de l'EPFL, nous avons pu différer quelques projets afin de maintenir une évolution supportable. De plus, nous avons eu la volonté de permettre à des familles plus modestes de se loger à Artigueloutan grâce à la construction de 6 logements sociaux.



Lotissement du Ruisseau



Plantations au Stade



Résidence Les Charmes

- 2009 : Inauguration de la Résidence des Charmes : les 6 logements construits par l'Office public 64 sur un terrain communal offrent à des loyers abordables 2 pavillons T4 et 4 appartements T3 dans un bâtiment collectif.
- 2009 : La communauté d'agglomération a acquis, à la demande de la commune, deux terrains (en face du stade): le lotissement prévu a été ainsi différé. Nous travaillons actuellement à un projet d'aménagement de ces terrains en vue de construire des logements sociaux et d'y installer des commerces, des services.
- 2011 : Le terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière et la poursuite de la réalisation des aménagements du centre bourg vient d'être acquis et la commune dispose au centre du bourg d'un espace de qualité.
- 2011 : Afin de maîtriser l'urbanisation, un terrain situé route de Nousty va être acquis.

Bilan 3 années

Artigueloutan
atout cœur

LES CONSTRUCTIONS COMMUNALES : après l'incendie qui a détruit notre cantine scolaire en décembre 2007, nous avons construit un bâtiment plus spacieux et adapté, l'inauguration du bâtiment accueillant la cantine et le centre de loisirs a eu lieu le 3 octobre 2009

- En juin 2009, un incendie détruisait totalement le dépôt communal : le projet de reconstruction est en cours.
- Ces différents sinistres (cantine et garage) ont retardé la construction de la nouvelle mairie et l'aménagement du centre bourg mais 2011 sera l'année de réception de ces investissements.



NOTRE QUALITE DE VIE AMELIOREE :

Avant d'envisager la possibilité d'accueillir une boulangerie à Artigueloutan, nous avons organisé un dépôt de pain à l'Agence Postale en 2009.

Nous avons fait le pari de permettre l'installation d'un commerce en centre bourg avec le rachat de la Licence IV du bar des Pêcheurs en 2010 : il faut maintenant installer ce commerce dans les 2 prochaines années.

- L'AMAP de la commune continue à proposer de nouveaux produits de qualité, en vente directe.
 - L'école d'Artigueloutan est dotée d'une cinquième classe depuis septembre 2010 ; la croissance de l'effectif à la cantine nous a conduit à installer une borne de "badgeage".
 - Les activités associatives se sont renforcées : gym douce, couture, calligraphie...
 - Nous proposerons dès le mois de janvier l'apprentissage du béarnais
 - Le centre de loisirs a été consolidé grâce l'engagement d'une nouvelle association et des communes adhérentes.
 - Des bénévoles assurent l'aide aux devoirs à l'école
- Table de ping pong, babyfoot sont mis à dispositions des jeunes
- Les seniors bénéficient des activités du CLIC : animations, ateliers.
 - Le relais assistantes maternelles des Berges du Gave depuis juin 2011 offre ses services aux familles et aux assistantes maternelles. Le projet de construction d'une crèche intercommunale est lancé.
 - Nous avons créé un emploi et amélioré le statut des employés municipaux grâce à l'institution du régime indemnitaire.

Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans parler de fiscalité et endettement: nous avons augmenté les impôts locaux pour la première fois du mandat en 2010.

Nous avons contracté deux prêts longue durée :

- 93 433 € à taux 0 pour 10 ans auprès de la Caisse d'allocations familiales pour la construction de la cantine
 - 230 000 € à 3,90% pour 15 ans auprès du Crédit Agricole pour la construction de la mairie et du centre bourg
- Deux prêts à échéance de deux ans (soit 2013) remboursés par le FCTVA et les subventions perçues d'un montant total de 389 700 €.

En juin 2013, nous ne devons continuer à honorer que les prêts contractés auprès du Crédit agricole et de la C.A.F. ce qui laissera des marges de manœuvre pour de nouveaux projets...

Mais bien sûr, il faut compter sur une reprise de la croissance...

soyons optimistes !

Voirie - Construction Equipement sportif

Constructions

Les projets que nous n'avons pas pu réaliser en 2011 doivent se concrétiser en 2012 :

- la construction du garage communal : ce projet a été retardé considérablement en raison de l'emplacement que nous avons retenu en premier lieu.

En effet, la majeure partie du bâtiment se trouvait en zone inondable, zone verte et jaune du PPRI.

- Compte tenu de la destination de ce local, non affecté à l'accueil de public, nous pensions obtenir une dérogation. Cela n'a pas été possible et nous avons, en conséquence, revu le projet.



Vue ouest

Ce dépôt communal sera édifié en bordure du petit stade d'entraînement, sans trop gêner l'activité du club de football.

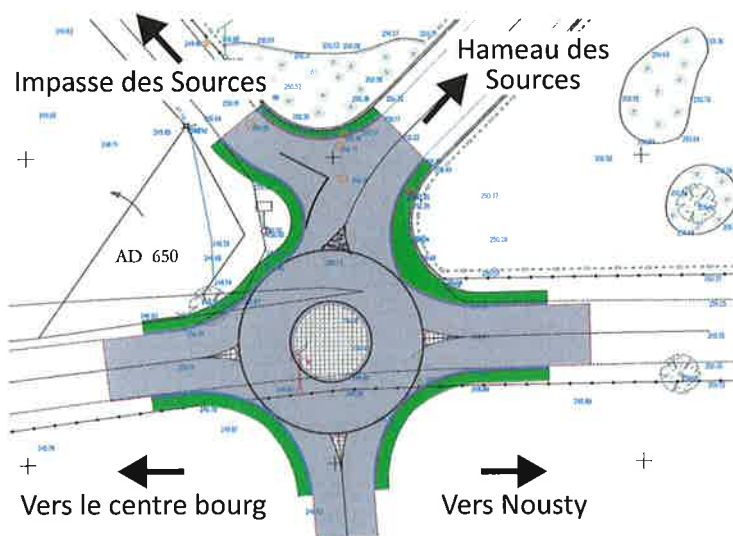
L'accès reste prévu par la Rue de l'Eglise.



Vue nord

Rond-Point Route de Nousty

Après une demande de modification du tracé initial, le conseil général et le conseil municipal ont arrêté un plan définitif. La réalisation de cet aménagement de sécurité débutera dès janvier 2012.



Le conseil général financera cet aménagement : le coût estimé est de 42 295 € dont 13 022 € de part communale.

Court de tennis

Nous avons obtenu les subventions attendues de l'Etat et du Conseil Général. La réfection totale du court de tennis sera donc effective au printemps 2012.



Projets d'aménagement

Acquisitions - Projets d'aménagement

Ce dernier trimestre 2011 a vu la concrétisation de certains projets d'acquisitions qui nous tenaient particulièrement à cœur. De même, des propositions intéressantes pour la commune sont en cours d'étude.

- Acquisition du terrain situé derrière le cimetière : La commune va acquérir 7 904 m² de cette propriété dont environ 1 300 m² sont classés en zone blanche du PPRI, donc constructibles et 6 600 m² en zone inondable. Le reste de la parcelle, 2 300 m², restera propriété de Chantal et Michel Bastanès-Hort.

Compte tenu de son emplacement, une partie de ce terrain sera utilisée pour l'agrandissement du cimetière, pour l'aménagement de la Rue de la Mairie et offrira un espace de nature accessible à tous au centre du bourg.

Nous sommes vraiment satisfaits de cet arrangement qui concilie les intérêts de la commune et des propriétaires, que nous tenons à remercier vivement pour avoir accepté ce compromis.

Le coût de cette acquisition s'élève à 34 145 € : nous avons demandé à l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) de financer cet achat pour la commune et d'assurer le portage foncier durant quatre années, avec possibilité pour la commune de racheter ce foncier dès la deuxième année en fonction de l'évolution de nos projets d'aménagement sur ce terrain.



- Suite à la mise en vente d'un terrain constructible de 7632 m², Route de Nousty et négociations avec le propriétaire, Mr Pierre Junqua, après estimation par France Domaines, un accord au prix de 156 000 € a été trouvé. Les réflexions que nous menons autour du développement futur de notre commune ont motivé notre position.

En effet, nous pouvons mesurer les conséquences d'une urbanisation trop rapide dans certaines communes voisines et nous avons la volonté de ne pas les imiter.

Ainsi, afin de différer la construction d'un lotissement dans ce secteur, nous avons sollicité la communauté d'agglomération et l'EPFL pour se substituer à la commune et acquérir cette parcelle. Nous avons demandé un portage foncier d'une durée de 8 ans : à l'issue, la communauté d'agglomération et la commune pourront décider des aménagements possibles.

- Projet d'aménagement du terrain près du stade :

Les parcelles acquises en 2009 par la communauté d'agglomération (à la demande de la commune) font l'objet depuis juillet 2011 d'une étude de faisabilité. Nous avons choisi de travailler avec la Béarnaise Habitat qui devrait réaliser la construction d'une opération mixte, habitat et commerces. L'opération sera divisée en deux tranches afin de respecter la volonté de la commune qui entend maîtriser son développement. Ce projet nous tient particulièrement à cœur car nous souhaitons installer à cet endroit un bâtiment commercial susceptible d'accueillir, notamment, la licence IV que nous avons acquise en 2010. Cette licence reste valable durant 3 années, elle doit être installée à 50 mètres minimum de tout établissement public (y compris église et cimetière).

Cette opération d'aménagement sera présentée en réunion publique au printemps 2012 : nous comptons sur votre participation active afin de mener à bien un projet qui nous ressemble et qui nous rassemble autour de la volonté de faire vivre notre commune avec des commerces, des services.



Au croisement de deux routes passantes, un parking existant, à 80 mètres des vestiaires du Stade, à l'entrée du centre bourg : un bâtiment commercial et des logements.

Projets d'acquisitions ou d'échange

Nous avons été sollicités par 2 propriétaires afin de réfléchir à des échanges ou des acquisitions de parcelles situées en bordure de l'Ousse qui nous permettraient d'ouvrir des chemins de promenade. Les négociations sont en cours et nous évaluons les dépenses d'aménagement qui pourraient être induites pour le budget 2012.

Artigueloutan

Action sociale

Le CLIC

Contact

Centre Local d'Information et de Coordination
Rue Jean-Baptiste Carrau - 64000 PAU
Tél : 05 59 27 83 70

Durant la semaine bleue, 2 animations ont été proposées aux séniors d'Artigueloutan :



un atelier cuisine où de délicieuses pâtisseries ont été confectionnées.

un atelier esthétique manucure : des moments agréables pour tous les participants.



Relais Assistantes Maternelles

Installé à Assat depuis le mois de juillet 2011, le Relais a trouvé son public. Une antenne doit être ouverte prochainement à Idron.

La signature d'un contrat enfance jeunesse entre la Caisse d'Allocations familiales et les communes membres en janvier 2012 permettra de diminuer la dépense supportée par celles-ci : la participation communale fixée à 2500€ par an devrait être divisée par deux.

Nous espérons que les familles et les assistantes maternelles de notre commune profitent pleinement de cette structure.

En complément de ce service, nous réfléchissons actuellement à la création d'un établissement d'accueil collectif, crèche halte garderie : le projet est piloté par les communes d'Idron, Artigueloutan, Sendets, Ousse et Lée. L'année 2012 devrait voir ce projet se préciser.



Contact

Relais Assistantes Maternelles "Berges du Gave" :
Responsable : Fabienne JOLLIET
Tél. 05 59 06 66 00 - Fax : 05 59 06 65 99
Courriel : ram.bergesdugave@mutualite64.fr
Adresse postale : Relais Assistantes Maternelles "Berges du Gave",
10, Allée Saint-Exupéry - 64510 ASSAT

Centre de Loisirs

Le nombre d'enfants accueillis au centre de loisirs d'Artigueloutan est en constante augmentation.

La caisse d'allocations familiales nous a proposé de signer un contrat enfance jeunesse afin de diminuer les coûts pour la commune.

Les charges supportées par notre commune s'élèvent à 22 000 € environ (frais de personnel, entretien, assurances). La CAF pourrait, à compter de 2012, nous verser une participation de 2500 €.



Contact

Centre de loisirs d'Artigueloutan
Directrice Sandra THOMAS
Rue de l'Ecole - 64420 ARTIGUELOUTAN
Tél : 05 59 81 80 34

Concessions au cimetière

Afin de répondre à la demande croissante de petits emplacements au cimetière, nous avons revu et adapté les surfaces et les tarifs.

Les modalités exactes vous seront communiquées à la mairie.

Nous nous attacherons dans les mois à venir à proposer d'autres possibilités d'inhumation : jardin du souvenir, caves-urnes, colombarium.



Retour sur images

Vie locale



10^{ème} transhumance le 10 septembre



L'espèrouquère de l'école LE 22 octobre



Théâtre à la ferme "Lo Casau" le 9 septembre



Mme Miguela Perez née le 29 septembre 1911 en Espagne. Mme Perez est arrivée en France en 1952 avec son fils aîné pour rejoindre son mari réfugié depuis 1939 après avoir fui la dictature franquiste. Elle vit aujourd'hui à Artigueloutan chez sa fille et son gendre, Alba et Adelin Rey. Nous lui adressons nos meilleurs vœux



TELETHON

25^{ème} Téléthon le 2 et 3 décembre Artigueloutan était village d'accueil



Mon beau sapin ... décoré par les enfants



Chorale "Cœur de femmes" le 26 novembre au profit du Téléthon



Le marché de Noël des parents d'élèves à l'école d'Artigueloutan même le Père Noël était là...



Numéros utiles

Infos pratiques

Nous rappelons que
les conteneurs à ordures
ne doivent pas rester sur
le bord de la route

Mairie

Tél. 05 59 81 70 01 - Fax : 05 59 81 89 77
e-mail : mairie.artigueloutan@wanadoo.fr
Jours et heures d'ouverture :
lundi, mardi et jeudi : 08h30 -12h00 / 16h30 -18h30
mercredi : 08h30 -12h00
vendredi : 08h30 -12h00 / 13h30 -18h00

Communauté d'Agglo Pau - Pyrénées

Place Royale - Pau - Tél. 05 59 11 50 50

Collecte des déchets

- * Ordures ménagères : le jeudi après-midi
- * Tri sélectif : le mardi après-midi
- 1 semaine sur 2 à partir du 3 janvier
- * Déchets verts : le mardi matin

* Déchetterie à Pau, rue Paul Ramadier - Tél. 05 59 84 42 46
Ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00
le dimanche de 9h00 à 12h00

* Déchetterie à Bizanos - Tél. 05 59 98 83 41
Ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00
le dimanche de 9h00 à 12h00

Permanences sociales

- * ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Permanence le vendredi de 09h30 à 11h00
Mairie de Soumoulou - Tél. 05 59 04 69 83
- * CLIC (Centre Local d'information et de Coordination
gérontologique) - Tél. 05 59 27 83 70
- * Association de soutien à la personne âgée dépendante
(SSIAD) Tél. 05 59 53 68 54
- * MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Permanence le vendredi de 09h00 à 12h00
48, rue Lasbordes à Soumoulou - Tél. 05 59 04 16 14
- * Régime général / SS - Centre multi-services Maison
de la solidarité à Nay - Tél. 05 59 61 04 83
- * Emploi - Insertion
Mission locale à Pau, complexe de la République
Tél. 05 59 98 90 40

Incidents sur le réseau et divers

Eau, assainissement - SATEG - Tél. 05 62 90 07 17
Electricité - EDF - Tél. 0 810 333 364
Gendarmerie : 17 - Soumoulou : Tél. 05 59 16 08 43
SAMU : 15 - POMPIERS : 18

AMAP

Anne-Marie Jaureguiberry - Tél. 05 59 77 34 96

Taxi Bernard - Artigueloutan / Ousse

Transports privés - Taxi médical conventionné
Capitaine de soirée - Transports de bagages non
accompagnés - Devis gratuit - Tél. 06 63 073 073

Ecole d'Artigueloutan

Rue de l'École - Tél. 05 59 81 70 83
Centre de loisir à l'école - Tél. 05 59 81 80 34
Parents d'élèves : Marie-Claire Kerbrat - 05 59 77 31 97

Agence postale communale

Ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30
Courrier, colis, opérations financières...
Tél. 05 59 81 74 89
- Dépôt de pain

Tennis Club d'Artigueloutan

Adolphe Lassus - Tél. 05 59 81 80 08 (Président)
Nathalie Cazalé - Tél. 05 59 81 86 26

Comité des fêtes

Richard Guilhemjouan - Tél. 06 75 02 69 45
Gérald Bordenave - Tél. 06 31 61 31 95

ACCA

Bernard Carrau - Tél. 05 59 32 78 86

Football Club de la Vallée de L'Ousse (FCVO)

Vincent Courrèges - Tél. 05 59 81 72 84
Bertrand Loubet - Tél. 06 99 19 64 64

Assistantes maternelles - RAM

Agnès Durr - Tél. 05 59 81 87 48
Marie-Claude Salaun - Tél. 05 59 81 81 89
Elodie Martinez - Tél. 05 59 77 17 44
Christelle Bordenave - Tél. 05 59 81 86 58
Jacqueline CROUX - Tél. 05 59 77 33 92
Isabelle Bastanès - Tél. 05 59 81 70 67
Dominique BRUEL - Tél. 05 59 81 89 03
Garde à domicile :
Sylvie Roy - Tél. 06 43 30 92 64
Relais d'assistantes maternelles - 10, allée St Exupéry
64510 Assat - Tél. 05 59 06 66 00

Foyer rural

Basket - Clarisse Darribère - Tél. 06 88 30 39 96
Volley - Gilles Izard - Tél. 05 59 77 32 95
Gymnastique tonic - Annie Loubet - tél. 06 69 78 34 62
Gymnastique douce - Françoise Pocq - Tél. 05 59 81 80 69
Peinture - dessin - Michèle Allais - Tél. 06 24 34 69 02
Bibliothèque - Martine Bastanes - Tél. 06 16 53 12 30
Clown-Théâtre - Florence Sanchez - Tél. 05 59 81 85 95
Couture/Broderie - Françoise Barbedette - Tél. 06 05 06 99 87
Calligraphie/Enluminure - Françoise Barbedette
Tél. 06 05 06 99 87

Samedi 28 janvier
Réception des nouveaux habitants
(à la Grande Ourse)

Dimanche 29 janvier
Repas des Anciens
(à la Grande Ourse)



Samedi 4 février
Loto de l'École
(à la Grande Ourse)

Samedi 10 mars
Loto du Foot à Soumoulou



Samedi 17 mars
Repas du Comité des fêtes
(à la Grande Ourse)

Dimanche 1 avril
Vide-Poussettes
(Salle des Sports et extérieur)



Samedi 7 avril
Soirée Découverte de l'Indonésie
(à la Grande Ourse)

Samedi 5 mai
Marché de producteurs locaux
(Salle des sports et extérieur)



Dimanche 22 avril et 6 mai
Election Présidentielles
de 8h00 à 18h00 à la nouvelle Mairie

Dimanche 10 et 17 juin
Election Législatives
de 8h00 à 18h00 à la nouvelle Mairie

